
**Latex de caoutchouc — Détermination
des matières solides totales**

**AMENDEMENT 2: Détermination à des
températures supérieures à 105 °C**

Latex, rubber — Determination of total solids content
AMENDMENT 2: Determination at temperatures higher than 105 °C
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 124:1997/Amd 2:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 124:1997/Amd 2:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 2 à l'ISO 124:1997 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*, sous-comité SC 3, *Matières premières (y compris le latex) à l'usage de l'industrie des élastomères*.

[ISO 124:1997/Amd 2:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 124:1997/Amd 2:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ae8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>

Latex de caoutchouc — Détermination des matières solides totales —

AMENDEMENT 2: Détermination à des températures supérieures à 105 °C

1 Domaine d'application

Page 1, Paragraphe 4.2

Remplacer «ou 105 °C ± 5 °C» par «ou à toute autre température choisie entre 105 °C et 160 °C à ± 5 °C près».

Page 2, Article 6

Ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe d'introduction:

«Pour le latex de caoutchouc synthétique séché tel qu'en 6.1, une température de séchage plus élevée peut être acceptée par les parties prenantes afin de raccourcir le temps de séchage (voir l'Annexe B).»

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>

Page 2, Paragraphe 6.1, deuxième alinéa

Dans la première phrase, après «chauffer à 70 °C ± 2 °C durant 16 h, ou à 105 °C ± 5 °C durant 2 h», insérer:

«ou à une température plus élevée (de 110 °C ± 5 °C à 160 °C ± 5 °C) pour une période de séchage plus courte (voir l'Annexe B).»

Après «Remettre le récipient dans l'étuve durant 30 min si la température de séchage est de 70 °C ± 2 °C, ou 15 min si la température de séchage est de 105 °C ± 5 °C», ajouter la phrase suivante:

«ou pour 10 min si la température de séchage est comprise entre 110 °C ± 5 °C et 160 °C ± 5 °C».

Dans la dernière phrase, ajouter «ou 10 min» entre «Répéter le processus de séchage pendant des durées de 30 min ou 15 min» et «suivant le cas».

Page 4

Ajouter la nouvelle Annexe B.

Page 5

Ajouter la nouvelle Annexe C.

Annexe B (informative)

Conditions de séchage du latex synthétique à la pression atmosphérique

B.1 Des conditions de séchage convenant à différents latex synthétiques ont été déterminées, c'est-à-dire des conditions donnant une masse stable constante. Elles sont récapitulées dans le Tableau B.1. Les conditions données pour chaque latex ne sont pas considérées comme nécessaires, mais comme recommandées pour la mesure de la teneur totale en solide.

B.2 Il convient que le CR (latex de caoutchouc chloroprène) ne soit pas chauffé à plus de 130 °C en raison d'une possible décomposition.

Tableau B.1 — Condition de séchage à 130 °C et 160 °C

Latex ^a	Durée de séchage min	
	130 °C	160 °C
X-SBR	40	20
CR	30	Non applicable ^b
VP	40	20
SBR	40	20
X-SBR (avec antidégradant)	40	20
NBR (avec antidégradant)	40	20
X-NBR	40	20
X-NBR (avec antidégradant)	40	20
X-MBR	40	20

^a «X-» signifie «carboxylé».

^b Voir l'Article B.2.

Annexe C (informative)

Fidélité

C.1 La fidélité de la présente méthode, utilisant des températures de séchage supérieures à 105 °C, est déterminée conformément à l'ISO/TR 9272. Se référer à ce document pour la terminologie et les explications relatives aux concepts statistiques.

C.2 Les détails relatifs à la fidélité dans cette déclaration de fidélité donnent une estimation de la fidélité de la présente méthode d'essai avec les matériaux utilisés dans le programme particulier interlaboratoire comme décrit ci-dessous. Il convient que les paramètres de précision ne soient pas utilisés pour l'essai d'acceptation/rejet de tout groupe de matériaux sans documenter que les paramètres sont applicables à ces matériaux particuliers et au protocole d'essai spécifique de cette méthode d'essai.

C.3 Les résultats de fidélité sont donnés au Tableau C.1. La fidélité est exprimée sur la base d'un niveau de confiance de 98 % pour les valeurs établies pour la répétabilité, r et la reproductibilité, R .

C.4 Les résultats contenus dans le Tableau C.1 sont des valeurs moyennes et donnent une estimation de la fidélité de la présente méthode d'essai conformément au programme d'essai interlaboratoires conduit en 2004. Onze laboratoires ont réalisé des analyses triples sur trois matériaux, X-SBR-1, X-SBR-2 et CR. Il a été exigé que chaque laboratoire participant effectue l'essai sur chacun de ces trois matériaux qui ont été donnés aux participants de l'ITP, en utilisant les températures de séchage et les durées données au Tableau C.1.

C.5 Une fidélité de type 1 a été déterminée, basée sur la méthode d'échantillonnage des échantillons de latex utilisé pour l'ITP.

C.6 Répétabilité: la répétabilité r (en unités de mesure) de la présente méthode d'essai établie comme la valeur appropriée reportée dans le Tableau C.1. Deux résultats d'essais simples obtenus dans le même laboratoire dans des conditions d'essai normales, qui diffèrent de plus de la valeur tabulée r (quelque soit le niveau donné) doivent être considérés comme provenant de populations d'échantillons différentes (non identiques).

C.7 Reproductibilité: la reproductibilité R (en unités de mesure) de la présente méthode d'essai a été établie comme la valeur appropriée reportée dans le Tableau C.1. Deux résultats d'essai simples obtenus dans des conditions d'essai normales qui diffèrent de plus de la valeur tabulée de R (quelque soit le niveau donné) doivent être considérés comme provenant de populations d'échantillons différentes (non identiques).

C.8 Biais: dans la terminologie employée pour les méthodes d'essai, le biais est la différence entre une valeur d'essai moyenne et la valeur de référence (ou vraie) de la propriété d'essai.

Les valeurs de référence n'existent pas pour la présente méthode d'essai puisque la valeur (de la propriété d'essai) est exclusivement déterminée par la méthode d'essai. De ce fait, le biais ne peut être estimé pour la présente méthode d'essai.

Tableau C.1 — Fidélité de la méthode d'essai à des températures de séchage de 130 °C et de 160 °C

Condition	Matériau ^a	Valeur moyenne ^b	Intralaboratoire		Interlaboratoires	
			<i>r</i>	(<i>r</i>)	<i>R</i>	(<i>R</i>)
160 °C 20 min	X-SBR-1	50,7	0,46	0,91	0,46	0,91
	X-SBR-2	50,6	0,20	0,39	0,38	0,75
	CR	50,1	0,18	0,36	0,33	0,66
130 °C 40 min	X-SBR-1	50,7	0,21	0,41	0,25	0,49
	X-SBR-2	50,6	0,08	0,16	0,11	0,22
	CR	50,2	0,12	0,24	0,40	0,80
160 °C 30 min	X-SBR-1	50,6	0,04	0,08	0,16	0,32
	X-SBR-2	50,6	0,05	0,09	0,16	0,32
	CR	50,0	0,11	0,23	0,43	0,86
130 °C 50 min	X-SBR-1	50,7	0,10	0,20	0,18	0,36
	X-SBR-2	50,6	0,04	0,08	0,14	0,28
	CR	50,2	0,09	0,19	0,56	1,12

$p = 11, q = 3, N = 2$

r = répétabilité (en unités de mesure)

(r) = répétabilité (en pourcentage du niveau moyen)^c

R = reproductibilité (en unités de mesure)

(R) = reproductibilité (en pourcentage du niveau moyen)^c

^a «X-» signifie «carboxylé».

^b Contenu solide en % (fraction massique).

^c Comme les unités de mesure réelles sont en %, ces valeurs représentent le pourcentage relatif, c'est-à-dire un pourcentage de pourcentage.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 124:1997/Amd 2:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ac8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 124:1997/Amd 2:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f4e90d04-896a-46b4-ae8e-f80b216ae31d/iso-124-1997-amd-2-2008>